



REDEVANCES D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Les tarifs baissent au 1^{er} avril 2017 !

Le comité syndical du SDANC, lors de sa réunion du 6 avril 2017, a voté pour une baisse des tarifs des contrôles du SDANC.

Il s'agit, par cette baisse, de répercuter à l'usager l'excédent budgétaire accumulé.

Ces nouveaux tarifs sont valables pour tout contrôle effectué à compter du 1^{er} avril 2017 compris.

	Pour mémoire, anciens tarifs TTC (€) <i>dont 10% TVA</i>		Nouveaux tarifs TTC (€) <i>dont 10% TVA</i>
Contrôle de conception	44	=	44
Contrôle de réalisation	66	=	66
Diagnostic	77	⇒	71,5
Diagnostic vente	148,5	⇒	71,5
Contrôle périodique	77	⇒	71,5
Pré visite	55	=	55
Contre-visite	55	=	55
Analyse rejets	198	=	198